

ALLIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MIEUX-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

Expérience innovante de partenariat entre l'économie sociale et le monde municipal

La Coopérative de solidarité des 4 pôles s'est donné pour mission de promouvoir, de gérer et de développer une offre récréotouristique sur le territoire en dévitalisation des municipalités de Wentworth-Nord et du Lac-des-Seize-Îles, dans les Laurentides. La coopérative réalise plusieurs projets de développement d'infrastructures de plein air tels que l'aménagement de sentiers pédestres, de vélo de montagne, de ski nordique et de raquette ainsi que la construction de refuges, de structures d'accueil, de belvédères, etc.

LAURENTIDES

Coop des 4 pôles

Partenaires municipaux :

**Municipalités de Wentworth-Nord
et du Lac-des-Seize-Îles
MRC des Pays-d'en-Haut**

Autres partenaires : CLD des Pays-d'en-Haut,
des entreprises touristiques de la région

Personne-ressource : Stéphane Guérard,
président de la Coopérative de solidarité des 4 pôles

www.coop4poles.com

La Coop des 4 pôles restaure, entretient et protège les milieux naturels tout en redynamisant l'économie locale. C'est cette approche de développement inclusif et durable du territoire qui constitue le caractère novateur de cette initiative.

Historique

Wentworth-Nord et Lac-des-Seize-Îles sont des municipalités composées majoritairement de villégiateurs, dont l'indice de dévitalisation est élevé. Elles disposent pourtant d'un riche patrimoine naturel (forêts publiques, magnifiques lacs, réseau de sentiers), mais qui reste grandement sous-exploité. Cette situation a conduit à la création de la Coopérative de solidarité des 4 pôles, qui vise à mettre en valeur et à promouvoir ce patrimoine ainsi qu'à en faire un levier de développement économique local.

En 2009, une première étude sur la valorisation des sentiers de randonnée a été conduite par la Table de concertation Wentworth-Nord – Lac-des-Seize-Îles. Les conclusions de cette étude ont mené, en 2010, à l'élaboration d'un plan d'affaires. Un an plus tard, une visite à la Coopérative Vallée du Bras-du-Nord¹, située dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf, a inspiré et encouragé les promoteurs du projet. La Coop des 4 pôles a vu le jour fin 2011 et a alors entrepris ses premiers chantiers.

Type d'entente et de partenariat

Les municipalités n'ont pas directement participé au financement du projet. Le partenariat se concrétise plutôt par des ententes de gré à gré en regard de la réalisation de menus travaux ou de la prestation de services spécifiques comme la gestion de la patinoire. Une entente de service est en voie d'être conclue avec la municipalité de Wentworth-Nord. Elle concerne l'élaboration d'un plan de développement du Sentier des Orphelins, tenant compte de la capacité de support des écosystèmes et de la richesse des milieux naturels qu'il traverse.

La coopérative se chargera de la gestion du réseau de sentiers d'interprétation, de son entretien et de son développement. La MRC a également contribué au développement de la coopérative par le biais d'un soutien technique sur certains projets.

Impacts et retombées

L'implantation d'activités récréotouristiques (sentiers de randonnées, navette fluviale, refuge, panneaux d'interprétations, etc.) renforce l'attractivité des deux municipalités. Les flux de visiteurs générés viennent soutenir le commerce local, participent à la création de nouveaux emplois pour la population locale et alimentent ainsi, de manière générale, une dynamique de revitalisation régionale.

D'un point de vue environnemental, le projet assure la pérennité des paysages habités en mettant en valeur et en protégeant les rives des lacs et des cours d'eau, la qualité des milieux humides et des paysages sensibles, le patrimoine bâti, certains peuplements forestiers et certains sites naturels exceptionnels.

Ainsi, la Coop des 4 pôles restaure, entretient et protège les milieux naturels tout en redynamisant l'économie locale. C'est cette approche de développement inclusif et durable du territoire qui constitue le caractère novateur de cette initiative.

¹ La mission de cette entreprise est d'assurer, dans un esprit coopératif, un développement récréotouristique durable et harmonieux propice à la mise en valeur de la Vallée du Bras-du-Nord et de la région de Saint-Raymond.

Aperçu des retombées

» Économiques :

- Création d'un emploi permanent et de 2 emplois saisonniers

» Environnementales :

- Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel du territoire, notamment par l'aménagement de plus de 11 kilomètres de sentiers balisés

» Culturelles :

- Meilleure connaissance de l'écosystème et du territoire traversé par les sentiers, notamment grâce aux panneaux d'interprétation qui y sont installés

Défis rencontrés et à venir

La coopérative s'est développée plus lentement que prévu et s'est trouvée confrontée à toutes sortes d'obstacles, principalement administratifs. En effet, des cadres réglementaires complexes ou inadéquats ont souvent mené à des impasses administratives dont il était très difficile de sortir. Les démarches qu'il fallait alors engager étaient trop lourdes pour une structure comme celle de la Coop des 4 pôles. Cette inertie administrative a été ressentie à différents stades du processus et a rendu d'autant plus difficile la mobilisation des différents acteurs autour du projet.

Les promoteurs ont également dû faire face au scepticisme des citoyens qui ne percevaient pas le potentiel et les avantages d'un tel projet. Ainsi, ce qui aurait pu être un fantastique moteur de développement s'est transformé en un frein très contraignant. Ce manque de compréhension, associé à la peur d'être dérangés par de nouveaux visiteurs, aurait même poussé certains citoyens à tenter de bloquer quelques projets prometteurs. Aujourd'hui, ces réticences n'ont pas encore totalement disparu. En permettant aux utilisateurs de devenir membres, la coopérative espère atteindre une taille suffisante pour faire valoir son importance pour la région et faire consensus auprès de l'ensemble de la population.

Enfin, la récurrence du financement sera déterminante pour la viabilité de la Coop à long terme. Bien que le financement au démarrage ait été plutôt facile à obtenir, la construction d'un modèle d'affaires pérenne, comprenant des sources de revenus récurrentes (hébergement, activités, ventes de produits), reste encore un grand défi.

Apprentissages tirés de cette expérience

Une municipalité et une entreprise d'économie sociale ne se gèrent pas au même rythme et ne font pas face aux mêmes contraintes (trésorerie, programmation des activités, aléas climatiques, etc.). Dans ce contexte, il est essentiel de réagir rapidement et de faire preuve d'adaptation et d'innovation afin de se sortir des méandres des procédures réglementaires.

Par ailleurs, bien que l'appui des élus et une forte volonté politique aient beaucoup contribué à donner de la crédibilité à ce projet novateur, les difficultés actuelles démontrent que la mobilisation de l'ensemble de la communauté est incontournable. ■

Bon nombre de projets structurants qui favorisent le développement économique et le mieux-être des populations sont le fruit d'alliances entre des municipalités et des acteurs de l'économie sociale. Les domaines investis sont variés (gestion des matières résiduelles, récréotourisme, développement culturel, infrastructures collectives, etc.), mais dans tous les cas, on mise sur le potentiel des communautés pour trouver une réponse novatrice aux besoins recensés.

Cette série de fiches présente des expériences innovantes de partenariats entre des entreprises d'économie sociale et des administrations municipales. Destinées à inspirer les décideurs du monde municipal et les réseaux d'économie sociale dans le déploiement de nouvelles façons de faire en matière de services aux collectivités, elles constituent les premiers éléments d'une recension qui pourrait s'élargir. Le contenu de ces fiches pourrait aussi éventuellement être réinvesti dans le cadre de différentes activités de diffusion et de transfert.

Le bref recueil de pratiques qu'elles composent est donc un outil appelé à évoluer au fil du temps, dans sa forme, dans son contenu et dans sa finalité.

Une analyse synthèse a également été produite et présente, entre autres, des ingrédients de réussite, tirés des apprentissages réalisés à travers les douze cas étudiés. Cette synthèse est notamment disponible sur le site Internet du TIESS.

La publication de cette fiche s'inscrit dans les suites du Forum Économie sociale et municipalités, tenu à Longueuil le 29 avril 2014 et organisé conjointement par le TIESS et le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil.



www.tiess.ca
info@tiess.ca